

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D120-2018

Séance du 13/12/2018 – Convocation du 27 novembre 2018

Compte rendu affiché le 17 décembre 2018

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Youcef BOUREZG, Jean-Jacques DUPERRAY, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Gilbert PETITJEAN, Michel MATHEY, Myriam MARMONIER, Marine MATHEY, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA-PIRES, Marc GRAZIANA, Laurent BUFFARD, Jean-Claude FABRE, Annick PAKLOGLOU, Pascal NICOT, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Philippe BIRKER, Vincent VIVO.

Absents représentés

Claire LEBAHAR par Gisèle COIN ; Hélène SORREL-DUNAND par Guillemette DEBORDE ; Xavier LAURE par Alain GOJON ; Sylviane CARISSIMI par Pascal NICOT.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	26
Exprimés	26

Objet : Tarifs 2019 – Foire et Marchés

Comme chaque fin d'année, il est proposé de fixer les tarifs applicables aux droits de places pour les foires et marchés pour application à compter du 1^{er} janvier 2019.

	MARCHÉ HEBDO		FOIRE DU 1 ^{ER} MAI	
	2018	2019	2018	2019
Abonnés marché le ml pour l'année/trimestre	7,60	7,70	7,00	7,10
Abonnés le ml pour la Foire				
Non Abonnés marché le ml par marché/foire + extension du ml abonné par marché/foire	1,70	1,70	22,00	22,30
Débride le ml	Sans objet		70,00	71,00
Raccordement électrique				
- Abonnés marché par trimestre	25,00	25,30		
- Non abonnés marché/foire	3,50	3,50	9,00	9,10

La perte de la clé d'ouverture des bornes du marché sera facturée 60,00€.

Le paiement de l'abonnement est suspendu dès 3 mois d'absence pour accident ou maladie.

CIRQUES - VOGUES - AMBULANTS SEMAINE		VOGUE DU 1 ^{ER} MAI	
Cirques par m ² / jour de représentation	1,05	1,05	
Forfait journalier des fluides pour les cirques	6,50	6,60	
Forfait journalier électricité			7,50
- Petits Métiers :			
Jour férié	35,50	36,00	50,50
Jour de week-end	15,00	15,20	15,20

- Gros Métiers				
Jour férié	85,50	86,50	120,50	122,00
Jour de week-end	35,00	35,50	35,00	35,40
- Salles de Jeux				
Jour Férié	55,50	56,00	75,50	76,50
Jour de week-end	23,00	23,50	23,00	23,30

Boutiques, bancs et stands				
- le ml/jour férié	2,15	2,15	3,05	3,10
- le ml/jour de week-end	1,00	1,00	1,00	1,00
Jeux à pièces ou jetons				
- le ml/jour férié	3,55	3,60	4,05	4,10
- le ml/jour de week-end	1,50	1,50	1,50	1,50
Stationnement caravanes / jour	3,00	3,00	4,00	4,00
AMBULANTS SEMAINE				
- Forfait Journalier	10,00	10,10		
- Forfait journalier électricité	3,50	3,50		
CAMION MAGASIN				
Vente sur Déballage				
- Forfait journalier	60,00	61,00		

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- VU l'avis de la commission Foire et Marchés en date du 9 novembre 2018,
- **ADOpte les tarifs communaux de droits de places pour les foires et marchés comme fixés ci-dessus pour l'année 2019,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 13 décembre 2018
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 16/12/2018
- Publication ou affichage le 16/12/2018
Valérie GLATARD, Maire.

